

Réseau recherche-action sur le mariage des enfants (CRANK)

Réunion de recherche : Quelles leçons tirer des examens des données probantes réalisés en 2023 ? Progrès, lacunes et priorités

29 novembre 2023

Points principaux

- **Selon les données probantes, les stratégies axées sur les compétences pratiques et la formation (notamment les connaissances financières et la formation professionnelle) réduisent les taux de mariages d'enfants** et améliorent l'accès des filles à un emploi et à des ressources, ainsi que leur contrôle de ces ressources. Ces stratégies doivent s'accompagner d'investissements à l'appui de l'éducation des filles et d'une transition sûre vers un emploi productif, notamment au moyen de formations destinées aux filles scolarisées et non scolarisées. Des politiques macroéconomiques sont également nécessaires pour favoriser une croissance économique inclusive et la participation économique des filles.
- **Selon les données probantes, les transferts monétaires assortis de conditions liées à la fréquentation scolaire contribuent efficacement à réduire les taux de mariages d'enfants. Cependant, ces transferts doivent s'ajouter à d'autres interventions (et non en constituer l'unique composante) et être intégrés à des services et systèmes aux fins de distribution à grande échelle.** Lorsque les transferts monétaires sont plus fréquents et sur une longue période, les effets sur le report du mariage sont plus grands. Aussi, les transferts sont plus susceptibles de remédier au mariage des enfants à grande échelle lorsqu'ils sont intégrés au système de protection sociale et gérés par l'État. Les particularités locales (comme la dot ou le prix de la fiancée) et la communication sont aussi des facteurs importants, et les transferts monétaires combinés à des interventions promouvant l'égalité des genres peuvent aider les filles à résister aux pratiques sociales inéquitables. Il convient d'étudier plus en profondeur l'importance de cibler les personnes les plus vulnérables et dans quelle mesure la portée de ce ciblage pourrait être élargie.
- **Les interventions à composantes multiples, multi-niveaux et multisectorielles sont essentielles pour mener une action à long terme concernant les problèmes structureaux.** En élargissant la définition de ce qui constitue une « intervention à l'égard du mariage des enfants », on encourage les liens avec d'autres secteurs (comme l'éducation, la santé et la prévention de la violence), ce qui renforce les services, élimine les obstacles à l'accès et à la participation des filles et favorise le changement. Ces liens peuvent également encourager les gouvernements et les bailleurs de fonds à inclure la question du mariage des enfants dans d'autres secteurs de travail et favoriser les investissements à long terme.
- **Le processus de recherche doit promouvoir l'égalité des genres.** Cela signifie mettre à contribution les personnes visées par les interventions (en particulier les filles et les femmes) en tant que partenaires d'élaboration et de mise en œuvre de la recherche, aligner la recherche sur les changements sociaux globaux souhaités et former des alliances afin que la recherche éclaire la pratique. Enfin, voici une liste de sujets de recherche à approfondir et de domaines pour lesquels les données sont lacunaires :

- **Le soutien des filles mariées**, notamment en ce qui concerne leur accès aux services sociaux, de santé et d'éducation et leur utilisation de ces services, ainsi que les liens avec les réseaux et ressources communautaires. Ces interventions devraient veiller à la santé et aux droits sexuels et reproductifs (SDSR), à la prévention de la violence, à l'éducation, à la situation économique et à l'accès à un soutien juridique et de santé mentale pour les filles anciennement mariées. De plus, il peut être efficace d'invoquer les pertes liées à l'abandon scolaire des filles mariées et à leur non-participation à la population active pour plaider en faveur de politiques et d'investissements.
- **Le changement des normes sociales**, afin de mieux comprendre les normes sociales, les voies du changement et les moyens de mesurer ce changement aux niveaux individuel et communautaire. La recherche doit tenir compte des effets écologiques et multi-niveaux des programmes, ainsi que du pouvoir de « rayonnement » (lorsque les retombées positives d'une intervention ne se limitent pas aux personnes visées). Les expériences naturelles et les études d'observation pourraient permettre de relever de précieuses données.
- **Les situations de conflit ou de crise**, compte tenu de la portée et de la complexité croissantes de « polycrises » (changements climatiques, inflation, la COVID-19, conflits et résistances à l'égalité des genres).
- **L'impact des lois sur le mariage des enfants**. Ces lois pourraient : pousser les filles vers des unions non officialisées (et les filles dans une telle situation sont moins visibles et ont moins de protections sociales et juridiques) ; faire en sorte que des filles soient punies pour leurs choix sexuels et conjugaux ; être amalgamées aux lois sur le consentement sexuel ; ne pas être accessibles aux filles ; et empêcher les filles d'accéder à d'autres services.

Présentations

D^r Venkatraman Chandra-Mouli, ancien scientifique de la division Santé sexuelle et reproductive des adolescent·e·s du Département de la Santé et de la recherche sexuelle et reproductive, Organisation mondiale de la Santé ; collabore actuellement avec diverses organisations sur la SDSR.

- Récente recherche en collaboration avec Elsie Akwara : [*Good progress in a number of areas of adolescent sexual and reproductive health \(ASRH\), but there is much more that needs to be done*](#) (Progrès satisfaisants dans un certain nombre d'éléments de la santé sexuelle et reproductive des adolescent·e·s [SSRA], mais il reste encore beaucoup à faire).
- À l'échelle mondiale, la prévalence du mariage des enfants a diminué au cours de la dernière décennie (de 25 % en 2010 à 19 % en 2020). Cependant, les progrès ont été inégaux et se sont concentrés en Asie du Sud. Des déclin ont été observés dans tous les différents quintiles de richesse et de niveau d'éducation, et les écarts s'amenuisent.
- Examen de mi-parcours des Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU : pour de nombreux indicateurs, nous ne sommes pas en voie d'atteindre les objectifs. On observe toutefois des progrès dans certains aspects de la SSRA, notamment des diminutions des taux de mariages d'enfants, et ce malgré les problèmes liés à la COVID-19, aux troubles civils, aux conflits et aux crises climatiques.
- Cependant, aucune région n'est en voie de réaliser la cible des ODD sur le mariage des enfants (la cible 5,3) :
 - Les progrès doivent s'accélérer plus rapidement en Afrique de l'Ouest et du Centre.

- Les taux demeurent élevés en Afrique de l’Ouest, du Centre, de l’Est et australe, ainsi qu’en Asie du Sud. Les progrès ont stagné en Amérique latine et dans les Caraïbes, ainsi qu’en Asie de l’Est et dans le Pacifique.
- À l’approche de la Journée mondiale de la lutte contre le sida, je souligne ceci : les filles sont moins susceptibles de se marier ou de devenir mères avant l’âge de 18 ans ; elles sont moins susceptibles de contracter le VIH/sida et d’en mourir ; elles sont plus susceptibles d’utiliser des méthodes contraceptives modernes que leurs pairs 10 ans plus tôt.
- Il est important de parler des progrès pour diverses raisons :
 - On signale aux personnes œuvrant à l’égard de la SSRA et du mariage des enfants que les investissements et les efforts produisent des résultats.
 - On peut identifier les régions et les populations où la situation s’est améliorée ou non, en tirer des enseignements et s’adapter.
 - On souligne le savoir-faire acquis au cours des 25 dernières années, lequel peut être utilisé dans d’autres contextes.
- En résumé :
 1. Nous avons progressé.
 2. Un immense travail est réalisé pour prévenir le mariage des enfants et contrer ses effets, y compris un soutien des filles mariées ou anciennement mariées.
 3. La quantité de travaux de recherche consacrés au sujet a considérablement augmenté.

Introduction aux directives de l’OMS

- En 2011, l’OMS a publié des directives sur la prévention des grossesses précoces et de leurs conséquences en matière de santé reproductive chez les adolescentes de « pays en développement »^a.
- Douze ans plus tard, il existe beaucoup plus de données et de conclusions tirées de la recherche et des programmes ; le domaine a évolué ; et les parties prenantes à l’intérieur et à l’extérieur du système des Nations Unies s’entendent pour dire que ces directives sont utiles et doivent être révisées.
- Les directives précédentes présentaient six buts que devraient viser les interventions. Cette édition révisée se concentre sur la prévention du mariage des enfants et de ses effets et sur l’amélioration de l’accès et de l’utilisation des moyens de contraception.
- Processus d’élaboration des directives :
 1. Élaboration des questions : identification des résultats importants et essentiels ; recours au cadre de questions PICO (de l’anglais *population, intervention, comparison, outcomes*, en français : population, intervention, comparaison et résultats).

^a Le terme « pays en développement » est celui utilisé dans les directives de 2011. Aujourd’hui, on emploie plutôt les termes « pays à faible revenu » ou « pays à revenu intermédiaire » afin de ne pas dépendre le développement comme un processus linéaire vers une fin que certains pays ont déjà atteinte.

2. Études systématiques.
3. Évaluation de la qualité (fiabilité) des données au moyen d'un tableau – le cadre GRADE (de l'anglais *grading of recommendations, assessment, development and evaluations*, en français : notation des recommandations, estimation, élaboration et évaluations).
4. Discussions du Groupe d'élaboration des directives (composé d'universitaires, de représentant·e·s de l'ONU et de représentant·e·s de gouvernements de partout dans le monde) aux fins de recommandations. Le Groupe a évalué les avantages et préjudices, la qualité des données, les valeurs et les préférences eu égard aux résultats, à l'équité, à l'acceptabilité et à la faisabilité.

Sajeda Amin, collaboratrice principale et membre du personnel du Girl Center, Population Council

Amélioration des directives de l'OMS au moyen de neuf questions PICO. On rédige actuellement des notes d'information et des articles sur les données probantes afin de les présenter au grand public.

- L'examen actuel comprend 55 études :
 - 23 essais sur des échantillons aléatoires et essais sur des échantillons aléatoires dans un cluster (la norme de référence du processus GRADE).
 - 12 études quasi-expérimentales (automatiquement déclassées).
 - 20 études d'observation/expériences naturelles (un plus grand nombre que pour les directives précédentes).
 - Nous n'avons pas limité les études à celles conçues pour répondre à des questions spécifiques ; il y a d'importants enseignements à tirer d'autres études.
- Un déséquilibre persiste dans l'origine géographique des données probantes : beaucoup de données proviennent d'Asie du Sud et d'Afrique subsaharienne^b et très peu du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, d'Amérique latine et des Caraïbes ou d'Asie de l'Est et du Pacifique.
- Identification de l'étude :
 - Depuis 2011, les directives ont été révisées cinq fois, avec beaucoup de chevauchements. Pour cette plus récente mise à jour, nous avons enrichi les directives au moyen de données probantes d'un autre examen systématique axé principalement sur les résultats scolaires, d'interventions axées sur les filles mariées (choisies par des expert·e·s), d'expériences naturelles sur l'impact des réformes politiques et des interventions juridiques et d'études d'observation sur les facteurs du mariage des enfants au niveau macro.
- Méthodologie :
 - Inclusion de six examens systématiques (cinq sur le mariage des enfants, un sur l'éducation).
 - Recherche de publications plus récentes ou révisées pour remplacer les anciennes.
 - Consultation d'expert·e·s sur les récentes études d'observation, en particulier pour l'éducation (PICO 6) et les lois sur le mariage des enfants (PICO 8).

^b Nous reconnaissons que le terme « Afrique subsaharienne » est empreint de connotations raciales et coloniales. Nous l'utilisons ici en référence à la région géographique correspondant aux données présentées.

- Recherche de publications supplémentaires sur les interventions à l'égard des filles mariées (PICO 7).
- Filtrage des résumés de recherche et examen des textes intégraux (les doublons et les études ne répondant pas aux questions PICO ont été rejetés, ainsi que les études dont la conception ou les méthodes d'analyse n'étaient pas satisfaisantes).
- Synthèse et analyse GRADE des données probantes. L'accent a été mis sur la qualité des données et les conclusions pouvant être tirées.
- Aujourd'hui, nous nous concentrons sur trois domaines PICO, dont chacun s'appuie sur un important corpus de données probantes ayant permis d'émettre des recommandations claires :
 - PICO 4 : Incitations financières ou en nature à l'intention des familles et des adolescentes.
 - PICO 5 : Amélioration de l'environnement scolaire / démarches fondées sur les écoles.
 - PICO 6 : Démarches axées sur l'autonomisation économique des filles.
- Résumé des données probantes :
 - Il existe un assez grand nombre d'études et de données probantes de faible qualité sur l'autonomisation des filles (PICO 1) et sur la mobilisation des communautés / le changement des normes (PICO 2).
 - Il existe un assez grand nombre de données probantes de qualité moyenne sur les mesures d'incitation (PICO 4), les possibilités en matière d'éducation (PICO 5) et l'autonomisation économique (PICO 6).
 - Il existe très peu d'études sur le leadership (PICO 3), les filles mariées (PICO 7), les lois (PICO 8) et la mobilisation des jeunes (PICO 9), et la qualité des données est très faible.

PICO 4 : Les incitations financières (assorties ou non de conditions ou de suggestions) et les incitatifs non financiers ont-ils un effet (sur la réduction du mariage des enfants, l'augmentation des inscriptions, la fréquentation scolaire, l'achèvement scolaire et le report de la première grossesse) ? Entraînent-elles des conséquences néfastes ou non souhaitées ?

- D'après les données probantes, les transferts monétaires assortis de conditions liées à la scolarisation seraient les plus efficaces.
- Certaines études portaient sur des transferts monétaires en tant que composantes de la protection sociale (ils n'étaient pas explicitement liés au mariage des enfants ou à la scolarisation).
- Les transferts monétaires pourraient représenter une stratégie essentielle à adopter pour remédier à la pauvreté en tant que facteur du mariage des enfants.
- Des questions persistent quant à la possibilité de reproduire ces interventions à plus grande échelle – ce qui fonctionne dans les contextes de référence.
- Réflexions à la lumière des nouvelles données probantes :
 - Les données probantes sont plus nombreuses qu'en 2011.
 - La recherche devrait mettre l'accent sur l'importance de cibler les personnes les plus vulnérables de la population.

PICO 5 : Les interventions visant à améliorer l'accessibilité de l'éducation ou sa qualité pour les filles et les jeunes femmes ont-elles un effet sur : la réduction des taux de mariages d'enfants ; l'augmentation des inscriptions, de la fréquentation et de l'achèvement scolaires ; et l'augmentation de l'autonomie et de l'efficacité personnelle ? Causent-elles des préjudices et autres conséquences non souhaitées ?

- D'après les études d'observation, les politiques visant à améliorer l'accès et à éliminer les obstacles à la scolarisation ont un vaste impact sur la scolarisation et le mariage des enfants.
- Plusieurs études démontrent l'importance de financer et d'améliorer l'accès à l'école secondaire et la transition vers l'enseignement secondaire.
- Certaines données probantes montrent qu'il convient de cibler les populations les plus vulnérables pour réduire les écarts en matière d'accès à l'éducation (p. ex., cibler les personnes séropositives).
- Réflexions à la lumière des nouvelles données probantes :
 - Il faut insister sur l'importance d'investir dans l'accès à l'enseignement secondaire.
 - Il convient d'examiner les démarches de type « accès pour tous et toutes » versus les démarches ciblées pour réaliser l'égalité en matière d'éducation.
 - Cette question PICO ne tient pas compte de la qualité de l'éducation (mis à part les infrastructures).

PICO 6 : Les interventions visant à améliorer l'autonomie économique des filles (au moyen de l'épargne, de services groupés, de services d'emplois axés sur la demande, de garde d'enfants, du microcrédit, etc.) ont-elles un effet sur : la réduction des taux de mariages d'enfants, l'amélioration de l'accès à l'emploi rémunéré, l'amélioration de l'accès des filles à un salaire et à des actifs, l'augmentation du contrôle qu'exercent les filles sur les gains économiques, l'augmentation des avantages qu'elles peuvent en tirer, les normes sociales et de genre concernant les contributions financières des filles et le renforcement de l'autonomie des filles ? Causent-elles des préjudices ou d'autres conséquences ?

- Selon les données probantes de la meilleure qualité, les stratégies axées sur les compétences pratiques (notamment les connaissances financières) ont une incidence sur le mariage des enfants, l'accès des filles à un emploi, leur accès à des ressources, leur contrôle de ces ressources et leur autonomie économique.
- Réflexions à la lumière des nouvelles données probantes :
 - Les données probantes sont plus nombreuses qu'en 2011.
 - Il convient d'insister sur l'importance d'investir dans des stratégies qui renforcent les compétences pratiques, notamment les connaissances financières.

En résumé :

- Les interventions de prévention :
 - L'autonomisation des filles, la promotion de la capacité des filles de s'exprimer, de choisir, d'agir et de mener des actions collectives, p. ex., au moyen de la sensibilisation, du renforcement des compétences, de réseaux sociaux et d'espaces sûrs : les données ne sont

pas suffisantes pour formuler des recommandations (la qualité et les résultats sont variables ; cela pourrait être dû à la façon dont les études ont formulé leurs questions).

- Le changement des normes sociales et la communication ou la mobilisation en vue de changer l'opinion des familles et des communautés à l'égard du mariage des enfants : il s'agit d'une question complexe en raison du passage du niveau individuel au niveau communautaire et national ; il est difficile d'isoler l'incidence des changements de normes.
- Les changements structurels et l'augmentation du capital humain ou des possibilités au moyen de la scolarisation et de l'emploi : à cet égard, les données sont plus ambiguës.
- Interventions de soutien des filles mariées : les données ne sont pas suffisantes pour appuyer les recommandations à ce sujet. Les interventions devraient se concentrer sur :
 - La santé : soutenir l'accès aux services de santé et leur utilisation.
 - Les relations sociales : faciliter l'établissement de rapports avec les réseaux et les ressources communautaires et l'accès à des services sociaux et éducatifs.
- Nous sommes d'avis que les normes et les opinions comptent : il faut provoquer des changements aux niveaux individuel et communautaire. Les données dont nous disposons concernent l'incidence de la pauvreté et des facteurs économiques sur l'âge de mariage et les résultats à long terme ; nous n'avons pas de données probantes sur l'incidence des normes sociales.

Recommandations à l'intention des chercheur·se·s :

- Se pencher sur les interventions à composantes multiples plutôt qu'à composante unique. Cela doit se refléter dans le plan de recherche pour répondre à ces questions.
- Tenir compte des effets de l'environnement et des effets multi-niveaux dans les étapes de conception de recherche et d'analyse, et chercher à enregistrer les effets aux niveaux communautaire et individuel. Tenir compte du pouvoir de « rayonnement » : parfois, par rayonnement, l'intervention a également un effet sur le groupe témoin.
- Accorder une plus grande place aux expériences naturelles et aux études d'observations, en particulier pour examiner les questions plus globales entourant l'accès à la scolarisation et le changement des normes sociales lorsque de nouvelles politiques sont mises en place.
- Utiliser des méthodes mixtes pour répondre aux questions sur ce qui fonctionne.
- Examiner plus en profondeur les différences géographiques dans les facteurs du mariage des enfants, notamment en ce qui a trait aux relations sexuelles et aux grossesses avant le mariage, ainsi que les enseignements à tirer pour les programmes à l'égard du mariage des enfants.
- Dernière remarque sur l'apport des expériences naturelles : je souligne une étude sur l'impact des femmes leaders locales. Dans des villages où la communauté devait élire une femme cheffe, des effets considérables sur les investissements dans les filles ont ensuite été observés, mais pas parce que ces femmes cheffes ont provoqué directement ces changements. Il semble y avoir un effet d'entraînement.

Manahil Siddiqi, coordinatrice technique de l'initiative Strategic Technical Assistance for Research (STAR) pour mettre fin aux pratiques préjudiciables, UNICEF Innocenti – Centre mondial de la recherche et de la prospective

Cinq messages clés pour renforcer l'action fondée sur des données probantes et éliminer le mariage des enfants :

1. Il faut s'adapter aux polycrises et aux grandes tendances : il existe un grand nombre de crises et de chocs interdépendants (changements climatiques, inflation, COVID-19, urgences humanitaires, résistance à l'égalité des genres et à la SDR, etc.) :

- Cette interdépendance exacerbe la portée et la complexité des crises. Tout le monde est touché, mais surtout les filles et les femmes.
- Dans le contexte de nos programmes, les conséquences sont : un accroissement de la pauvreté pouvant entraîner des stratégies d'adaptation néfastes (mariage des enfants), des perturbations des services essentiels, de la violence sexuelle (et une crainte accrue de la violence sexuelle) et des perturbations des programmes.
- Il est absolument nécessaire d'adopter une démarche de prévention du mariage des enfants, de réduction des risques et d'intervention adaptée aux crises.

2. Il faut appliquer, soutenir et reproduire à grande échelle les démarches qui fonctionnent. Trois grandes démarches d'intervention fondées sur des données probantes affichent les meilleurs résultats lorsqu'elles sont bien conçues et mises en œuvre (voir les constatations de Sajeda) :

- Augmentation des revenus et amélioration de la situation économique :
 - Les études le démontrent, les transferts monétaires assortis de conditions liés à la scolarisation se traduisent invariablement par une réduction du risque de mariage d'enfants dans tous les contextes.
 - Dans les programmes à composantes multiples, ce sont souvent les transferts monétaires qui fonctionnent plutôt que les programmes d'autonomisation, lesquels pourraient avoir d'autres effets positifs.
 - Les transferts monétaires réduisent le risque de mariages d'enfants ainsi que le risque de relations sexuelles précoces, de grossesses adolescentes et de violence à l'égard des femmes et des filles – ils ont un effet multiplicateur.
 - La mise en œuvre importe : une intervention mal conçue donnera des résultats tout aussi mauvais. Voici quelques points à prendre en compte :
 - La durée et la fréquence des transferts : plus les transferts monétaires sont effectués sur une longue durée, plus l'effet sur le report du mariage est grand.
 - La façon dont le programme est présenté et la mobilisation des participant-e-s sont des aspects fondamentaux.
 - Il importe d'être sensible aux divers contextes du mariage des enfants.
 - L'intégration de composantes de transformation de la conception des genres, combinée à des politiques (surtout en éducation) qui aident les filles à résister aux pratiques sociales inégalitaires et préjudiciables est essentielle pour remédier aux dynamiques de genre sous-jacentes.
 - L'association des interventions aux services et aux systèmes en place pour en accroître la portée : lorsqu'ils font partie d'un système de protection plus global, les transferts monétaires publics permettent de remédier à d'importants facteurs de

manière durable et à grande échelle. Cela est particulièrement important pour les composantes de type « cash plus » (transferts monétaires combinés à des interventions).

- Par exemple, voir la recherche de Nina Buchmann, Erica M. Field, Rachel Glennerster, Shahana Nazneed et Xiao Yu Wang intitulée [A signal to end child marriage: Theory and experimental evidence from Bangladesh](#) (Un signal pour mettre fin au mariage des enfants : théorie et données expérimentales du Bangladesh). D'après cette recherche, les interventions « cash plus » ont réduit le risque de mariage avant l'âge de 18 ans, dans les communautés ciblées ainsi que dans les communautés voisines.
 - Les compétences et la formation professionnelles pour générer des revenus et intégrer le marché du travail :
 - D'après les constatations d'essais contrôlés randomisés de grande qualité, les investissements dans le capital humain et l'emploi des filles ont des effets positifs. Prenons pour exemple des études du [Bangladesh](#) (exposition des filles à l'industrie du textile et à des possibilités) et d'[Ouganda](#) (formation professionnelle et renforcement des connaissances financières, un programme de BRAC).
 - Les interventions sont importantes :
 - Il faut investir dans la transition sûre des filles de l'école vers un emploi productif – une formation professionnelle doit soutenir cette transition et doit atteindre les filles non scolarisées.
 - Il faut soutenir des macropolitiques qui appuient la participation économique des filles, surtout dans les zones rurales, ainsi que la croissance économique inclusive.
 - Éducation et programmes d'acquisition de compétences pratiques :
 - La scolarisation des filles est l'un des meilleurs moyens de reporter le mariage et l'éducation secondaire est déterminante : pour chaque année d'études supplémentaire, le risque de mariage des enfants est réduit.
 - Il est important d'effectuer des interventions multi-niveaux qui remédient également aux problèmes structurels (qualité des enseignant·e·s, infrastructures scolaires, démarches inclusives qui tendent la main aux filles mariées et aux filles non scolarisées).
 - Les démarches liées à la santé et aux droits sexuels et reproductifs des adolescent·e·s (SDSRA) sont également importantes. La SDSRA signifie des services sensibles et adaptés aux besoins des jeunes, notamment un accès à une assistance psychologique confidentielle et des moyens de contraception de qualité supérieure pour réduire les grossesses involontaires (lesquelles sont une cause du mariage des enfants dans certains contextes).
3. Il faut examiner plus en détail les démarches prometteuses qui n'ont pas encore fait l'objet d'une évaluation rigoureuse :
- Normes sociales et de genre : encourager les individus, les familles et les communautés à remettre en question les normes de genre préjudiciables. Il existe un manque de clarté conceptuelle chez les professionnel·le·s et les décideur·se·s quant aux moyens de remédier au mariage des enfants (compréhension précise de ce que sont les normes sociales, de leur incidence sur les comportements, des moyens de provoquer des changements). Des interventions fondées sur des données probantes pourraient être mises en œuvre.

- Renforcement des systèmes et approches multisectorielles et multi-niveaux : les stratégies et les actions pouvant améliorer la capacité et l'efficacité globales des politiques, des services et des procédures par l'entremise de différents secteurs (santé, éducation, protection).
 - Services d'intervention et de soutien pour les filles mariées : bien souvent, ces services sont à petite échelle, géographiquement concentrés et axés sur la SDR et négligent la prévention de la violence et les résultats économiques et scolaires pour les filles.
4. La recherche doit s'appuyer sur les principes de promotion de l'égalité des genres (dans son élaboration et les méthodes de recherche que nous employons). Cela signifie qu'il faut élaborer des recherches en songeant aux personnes qui pourront les utiliser ; mener des recherches qui s'inscrivent dans les changements sociaux globaux souhaités ; et mettre en place des réseaux, des alliances et des actions collectives afin de veiller à ce que la recherche oriente la pratique.
- Véritablement associer et autonomiser les filles et les femmes :
 - Respecter l'expertise des filles, des femmes et des autres groupes marginalisés.
 - Veiller à ce qu'elles s'approprient le processus et les constatations de recherche.
 - Donner en priorité la chance aux groupes muselés ou sous-représentés de s'exprimer.
 - Comprendre la diversité des expériences vécues et leur contexte :
 - Comprendre les systèmes d'oppression interreliés fondés sur le genre, la classe sociale, l'ethnie, etc.
 - Reconnaître la façon dont les rôles de genre et les identités changent au fil du temps et diffèrent selon le contexte.
 - Remettre en question les rapports de force et promouvoir l'égalité :
 - Remettre en question les dynamiques de pouvoir entre les chercheur·se·s et les sujets de la recherche.
 - Utiliser le processus et les constatations de recherche pour catalyser des changements dans la vie et le travail des participant·e·s.
 - Élaborer et utiliser les recherches en vue d'une action utile :
 - Produire des recherches qui s'inscrivent dans les changements sociaux globaux souhaités.
 - Faire part des enseignements tirés aux participant·e·s à la recherche et à leur communauté.
 - Mettre en place des réseaux, des alliances et des actions collectives pour veiller à l'application pratique des résultats de recherche.
5. Il faut réaliser les « trois R » pour assurer l'impact des données probantes :
- Réactivité – nous devons produire des recherches qui répondent aux lacunes et aux priorités de recherche, p. ex. des profils nationaux. Le contexte est important !
 - Rigueur de données – pour que les données puissent avoir une utilité pratique, nous devons donner la priorité aux recherches de qualité supérieure (il faut fournir un soutien technique pour l'élaboration des recherches et le renforcement des capacités).

- Portée (« R » pour *reach* en anglais) des données – il faut faire part des recherches aux responsables politiques, aux professionnel-le-s et aux bailleurs de fonds pour veiller à leur application pratique.

Questions :

Chandra : La coordination intersectorielle et multi-niveaux est problématique après un changement dans les hautes sphères (p. ex., le bureau du Premier ministre ou de la Première ministre, les dossiers de premier plan). Existe-t-il une approche prometteuse à cet égard ?

Manahil : La durabilité : il existe un grand nombre de parties prenantes dans ces espaces et on recycle le vocabulaire lié à la durabilité. Je recommande de mettre l'accent sur la mise en œuvre de bonnes pratiques (cocréées), surtout en ce qui concerne nos propres stratégies de coordination et bonnes pratiques de collaboration. Il faut élargir notre définition de ce qui constitue une intervention à l'égard du mariage des enfants. Par exemple, l'éducation et la prévention de la violence. Nous devons élargir notre conception des interventions à l'égard du mariage des enfants. Une partie de ce travail consiste à œuvrer pour faire reconnaître l'importance du mariage des enfants dans ces autres secteurs.

Margaret E. Greene, Greenetworks

- Il existe deux types de lacune dans la littérature :
 - Géographique : analyses de la répartition des données probantes en Amérique latine et dans les Caraïbes et en Afrique.
 - Approches programmatiques : analyse en profondeur des interventions en Afrique.
- Publications de bases de données sur le mariage des enfants : ces publications permettent d'effectuer des examens systématiques et de comprendre ce qui fonctionne. Elles permettent également d'effectuer des revues de la documentation, de constater ce qui a été réalisé et de connaître l'origine des données probantes.
 - Résultat de recherches systématiques de cinq ans sur la littérature publiée entre 2000 et 2023.
 - Documents à l'échelle mondiale (Sud et Nord) en anglais, espagnol, français et portugais.
 - Près de 17 000 publications.
 - Littérature spécialisée et littérature grise : 19 bases académiques, 15 sites web d'organismes institutionnels clés et une liste de référence des publications ont été identifiés.
 - Une grande variété de données ponctuelles a été tirée de chaque publication.

Points principaux de l'examen systématique sur l'Afrique :

- Nous savions qu'il existait beaucoup de données probantes d'Asie en ce qui concerne les méthodes ayant fait leurs preuves.
- Nous avons examiné 143 études sur des interventions visant à prévenir le mariage des enfants et à répondre aux besoins des filles mariées.
- Les études étaient largement axées sur l'Afrique de l'Est et sur l'incidence des lois et des politiques.

- Une attention moindre était accordée aux normes et aux approches axées sur les moyens de subsistance.
- Il existait peu d'évaluations des impacts de qualité supérieure, et bon nombre de ces évaluations portaient sur les programmes de transferts monétaires.
- Total de publications sur les interventions à l'égard du mariage des enfants par pays : les données probantes font défaut dans les pays à forte prévalence dans le centre de l'Afrique.

La quantité de données probantes croît à une vitesse exponentielle, mais pas en Amérique latine et dans les Caraïbes, bien qu'on y trouve un grand nombre de pays où la prévalence est élevée :

- Les données probantes se concentrent principalement sur le Brésil, le Mexique et le Guatemala, et ces données ne peuvent s'appliquer à la prévalence/aux lieux où nous avons vraiment besoin de données.
- Les données se concentrent sur la consignation de faits sur le mariage des enfants (79 %) et moins sur les moyens d'intervention (21 %).
- La plupart des recherches sont en anglais, comme elles sont menées par des chercheurs de l'extérieur de la région. Il n'y a pas de progrès de recherche comparables en espagnol et en portugais.

Énoncé de position et recommandations pour le Groupe de travail sur les mariages et unions d'enfants, précoces et forcés (MUEPF) et la sexualité : [Les lois sur les MUEPF sont-elles au service des adolescentes et des jeunes femmes ?](#) :

- Dans certains pays, les taux de prévalence des mariages d'enfants ont diminué à la suite de l'adoption de lois.
- Cependant, ces lois peuvent aussi avoir d'autres effets :
 - Diminution des protections sociales pour les adolescentes et les jeunes femmes et augmentation du nombre d'unions non officialisées. Ces unions ne leur offrent pas de protection juridique et rendent invisible leur expérience maritale.
 - Les adolescentes et les jeunes femmes sont punies pour leurs choix sexuels et matrimoniaux.
 - L'amalgame de l'âge de mariage et de l'âge de consentement sexuel crée des obstacles à l'accès aux soins de santé.
 - La loi n'est pas accessible aux adolescentes et aux jeunes femmes.

Principaux enseignements tirés et priorités de recherche :

- La distribution géographique de la recherche ne correspond pas nécessairement à la prévalence. Nous devons y porter une plus grande attention.
- Souvent, les publications ne sont pas disponibles dans les langues locales des régions à forte prévalence, ce qui réduit l'accès. Les bases de données sont exemptes de documents dans les langues d'Indonésie, d'Iran et de Turquie. De nombreuses recherches intéressantes ne sont pas accessibles aux locuteurs anglais.

- La recherche sur les approches programmatiques et les interventions est limitée et ne reflète pas l'ensemble des défis auxquels sont confrontées les filles. Nous devons élargir la recherche pour qu'elle se penche sur d'autres approches.
- Les évaluations des interventions liées aux normes et à l'autonomisation sont de faible qualité et contradictoires. Cela représente un problème, compte tenu de l'importance accordée à ces approches.
- Les interventions liées à l'adoption de lois font aujourd'hui l'objet d'un examen plus attentif. Nous devons nous pencher sur les possibles effets inattendus et sur l'évaluation des impacts.

Questions :

Chandra : Comment pouvons-nous tirer le meilleur parti de la recherche disponible dans les régions sous-étudiées (à court terme) ?

Meg : Eu égard aux pratiques culturelles, les gens sont plus susceptibles de considérer que leur contexte est unique et nécessite ses propres données. Un équilibre s'impose : nous devons utiliser la recherche existante et songer aux moyens de l'adapter à d'autres contextes en attendant la publication de nouvelles recherches.

Questions et discussions

Quelles sont les principales caractéristiques des interventions d'autonomisation des filles efficaces ?

- Sajeda : Il existe un grand nombre d'études sur la question de l'autonomisation. À elles seules, les initiatives d'autonomisation (p. ex., les espaces sûrs) ne fonctionnent pas. Voilà pourquoi nous devons insister sur l'importance des stratégies à composantes multiples. Deux programmes se sont révélés n'avoir aucun effet : ils étaient axés sur l'autonomisation (création de mouvements entre filles ou d'initiatives communautaires de filles) plutôt que sur la capacité d'action et d'expression des filles. Les données probantes ne sont pas suffisantes pour conclure que l'autonomisation fonctionne. La solution est d'ajouter les espaces sûrs, etc., à d'autres approches existantes, comme nous l'avons fait avec les transferts monétaires.

Que savons-nous maintenant à la fin de l'année que nous ne savions pas au début ? Quelles conclusions devons-nous en tirer ?

- Manahil : L'orientation de la recherche a changé. Elle est passée de l'examen du mariage des enfants en tant que pratique préjudiciable isolée à l'examen des tendances en matière de facteurs et de conséquences. Maintenant, elle porte de plus en plus sur les interrelations avec d'autres problèmes et pratiques comme les changements climatiques et les mutilations génitales féminines/l'excision (MGF/E). Ces interrelations sont essentielles pour agir à l'égard du mariage des enfants.
- Meg : À propos des enseignements tirés de programmes axés sur les normes pour prévenir ou reporter le mariage des enfants : ces programmes sont dépourvus de cohérence en ce qui concerne la façon dont ils sont conceptualisés – bien souvent, ils ne font référence à aucun groupe témoin, ils ne tiennent pas compte du contexte global et mesurent et interprètent uniquement les changements de normes au niveau individuel. La variété et le manque de cohérence des mesures : nous parlons tous et toutes de normes, mais notre compréhension des

normes est un peu chaotique. Nous devons faire mieux et songer davantage à des résultats très précis à mesurer, à l'utilisation de groupes témoins, etc.

- Sajeda : La base de données probantes sur l'autonomisation économique est plus forte que ce à quoi on pourrait s'attendre. Je suis surprise par la faible qualité des données sur les interventions d'autonomisation, alors qu'il existe un vaste consensus quant à leur importance. Le terme « autonomisation » est problématique. Nous devons le diviser en plus petits concepts pour mieux comprendre le processus de transformation.
- Hilde Røren (Norad) : Il est important de souligner l'aspect d'intersectionnalité aux bailleurs de fonds, afin qu'ils montent un dossier à l'interne et incluent le mariage des enfants dans d'autres sphères de leur travail.

Existe-t-il des études sur la valeur ajoutée des approches tenant compte de l'égalité des genres ou promouvant l'égalité des genres dans les programmes de transferts monétaires et de création de moyens de subsistance ?

- Sajeda : [L'étude BALIKA](#) – trois branches de compétences (la sensibilisation à l'égalité des droits entre les genres, le soutien de tuteur·rice·s et le soutien des moyens de subsistance) avaient des effets semblables sur le mariage des enfants, mais la branche sur l'égalité des genres a eu des effets plus forts, vastes et multiples.

Que peut-on faire pour veiller à ce que les décideur·se·s aux niveaux mondial, régional et national aient accès à ces nouvelles informations et les utilisent dans leur travail ?

- Sajeda : Il existe possiblement d'importants points communs avec la participation au marché du travail – l'acquisition de compétences et l'emploi. Nous devons mieux démontrer ces liens (les filles qui se marient précocement n'entrent pas dans la population active) pour justifier les investissements contre le mariage des enfants. Il faut penser non seulement à la population active, mais à l'impact démographique.
- Manahil : Trop souvent, on discute de la recherche alors qu'elle est déjà terminée. Il faut mobiliser les personnes qui pourront utiliser la recherche dès le début du projet (rapidement et souvent) et lors de l'élaboration des questions de recherche pour veiller à ce que celle-ci réponde à des questions précises et soit utile aux responsables politiques et aux professionnel·le·s. Tout le monde ne connaît pas les termes comme « essais sur des échantillons aléatoires ». Il faut investir davantage dans la capacité à comprendre la recherche. Il faut également définir et mesurer l'impact des données probantes et préciser le type d'impact dont on parle (conceptuel, instrumental, sur les capacités, etc.).
- Meg : En réponse à la non-participation à la population active, on peut aussi mentionner les autres violations des droits des filles liées au mariage et leurs besoins – les besoins des filles mariées et le besoin de les aider à accéder à un soutien juridique, à des services de santé mentale, etc. Les données probantes suggèrent qu'une fois les filles mariées, nous ne pouvons plus faire grand-chose. Mais les filles mariées représentent un nombre immense de personnes vivant des préjudices et des pertes qui les toucheront tout au long de leur vie (p. ex., la perte de leur éducation et de leur possible participation à la population active). Nous pouvons convaincre les responsables politiques en leur faisant prendre conscience de cette énorme perte de capital humain.

Que faisons-nous dans les domaines où il n’y a pas de recherche ? Comment prenons-nous les données probantes d’un contexte pour les appliquer à un autre pendant que nous attendons la réalisation de nouvelles recherches ?

- Sajeda : Les études portant sur les interventions ont des questions précises, mais elles s’appuient sur une série de principes plus globaux. Ce sont ces principes – par exemple, le besoin d’élargir l’horizon de possibilités des filles – que l’on doit transposer d’un contexte à l’autre pour obtenir des résultats semblables. Pour faire une telle adaptation, il faut se poser des questions de mise en œuvre – on prend la théorie ou le concept et on l’applique à un autre contexte, pour comprendre les liens et le processus dans ce nouveau contexte. La mobilisation de la communauté constituait l’un des éléments centraux de la stratégie BALIKA. Elle était essentielle à l’adhésion de la communauté et à la diffusion des idées au sein de la communauté, et la recherche devait être bien conçue pour en rendre compte.

Quel devrait être le domaine prioritaire sur lequel axer la recherche d’ici 2025 ? Quel est le domaine qui ne nécessite pas plus de recherche ?

- Manahil : L’objectif de la recherche est de rendre visible l’invisible. Nous devons songer à ce qui est encore invisible. Les interventions et la recherche centrées sur les contextes humanitaires, voilà un domaine où beaucoup de points d’interrogation demeurent. UNICEF Innocenti, en partenariat avec ses bureaux régionaux, a mené une étude multi-pays composée de cinq pays du Moyen-Orient et de sept pays d’Afrique australe pour évaluer la mise en œuvre d’interventions dans les contextes humanitaires. L’objectif est de cartographier ce qui existe puis d’examiner en profondeur la mise en œuvre – afin d’obtenir plus de données probantes sur le sujet.
- Meg : Le fait que nous en sachions si peu sur les unions consensuelles en Amérique latine et dans les Caraïbes représente une lacune dans les données probantes. Bien souvent, on en apprend davantage sur un sujet en comprenant quelque chose à sa périphérie. Les unions non officialisées et consensuelles sont si courantes en Amérique latine et dans les Caraïbes qu’elles soulèvent déjà des questions sur l’autonomie sexuelle des filles et leur choix de se mettre en couple même si cela semble désavantageux. En éclaircissant cette distinction et les décisions dans la région, on pourrait mieux comprendre la pratique à l’échelle mondiale.
- Chandra : Qualité de la mise en œuvre : comment pouvons-nous veiller à ce que l’éducation sexuelle soit bien enseignée en dehors du système scolaire, dans des conditions réelles ?
- Sajeda : Nous avons beaucoup de données probantes tirées de programmes relativement spécialisés. Quels paramètres changent lorsque l’on reproduit ces programmes à plus grande échelle ? Il existe beaucoup de données probantes et d’études diverses sur le Bangladesh, mais la situation du mariage des enfants n’a pas beaucoup changé là-bas.
- Chandra : Au sujet de la reproduction de programmes à plus grande échelle, il faut songer à l’égalité et aux intersections dans une plus grande population.
- José-Roberto Luna (UNFPA) : On s’efforce de rendre les constatations des examens systématiques de l’OMS plus accessibles afin de soutenir la mise en œuvre (en collaboration avec le Population Council, *Filles, Pas Epouses* et l’OMS). Données secondaires et analyse des données sur les relations sexuelles avant le mariage et le mariage des enfants : on examine dans quelle mesure la situation est attribuable à un manque d’autonomie corporelle (avec le Population Council).

- Suzanne Petroni : Je suis heureuse d’entendre la mention des contextes humanitaires, où les lacunes sont criantes. Il existe également des lacunes dans les données probantes eu égard à l’impact des organisations communautaires et à la façon dont leurs programmes à plus petite échelle peuvent avoir un impact pouvant être reproduit à plus grande échelle ; ainsi que sur les normes et les lois concernant la sexualité des filles et les effets de l’orientation sexuelle et de l’identité et de l’expression de genre et leurs liens avec le mariage.
- Jean : Voici les domaines où les données doivent être renforcées selon les réunions de recherche du CRANK : le manque de données probantes sur le mariage des enfants et la santé mentale ; les situations de crise ou de conflit ; les filles mariées ou anciennement mariées ; les pratiques prometteuses pour associer les responsables politiques à la recherche ; et l’adaptation des interventions à l’égard du mariage des enfants au niveau local : l’Adolescent Girls Initiative-Kenya (Initiative Adoléscentes-Kenya), présentée lors de notre précédente [réunion de recherche du CRANK](#)).
- Nous communiquerons de nouvelles données probantes sur l’impact des organisations communautaires lors d’une prochaine réunion du CRANK. Restez à l’affût !

Réflexions

- Que pensez-vous des données probantes sur ce qui fonctionne pour remédier au mariage des enfants ?
- Comment avez-vous intégré des données probantes liées au mariage des enfants dans vos processus décisionnels ? Quels obstacles avez-vous rencontrés ?
- La polycrise a-t-elle une incidence sur votre travail ? De quelle manière ?

Ressources

- Programme mondial UNFPA-UNICEF visant à mettre fin au mariage d’enfants, [stratégie de recherche](#) de la phase II, maintenant mise à jour pour la phase III (en cours d’élaboration).
- STAR, *Child Marriage Country Profiles*, 2022. Les profils de pays se trouvent sur le [site internet](#) de l’Initiative STAR visant à mettre fin aux pratiques préjudiciables.
 - [Sierra Leone](#)
 - [Mozambique](#)
 - [Zambia](#)
- M. E. Greene, M. Siddiqi et T. F. Abularrage, [Systematic scoping review of interventions to prevent and respond to child marriage across Africa: Progress, gaps and priorities](#), 2023.
- E. Akwara et V. Chandra-Mouli, [Good progress in a number of areas of adolescent sexual and reproductive health \(ASRH\), but there is much more that needs to be done](#), 2023.
- N. Buchmann, E. M. Field, R. Glennerster, S. Nazneed et X. Y. Wang,, [A signal to end child marriage: Theory and experimental evidence from Bangladesh](#), 2021.
- A. J. Melnikas, G. Gaul, N. Pandey, M. Makino, S. Amin et M. Chau, [Do child marriage programs help girls weather shocks like COVID-19? Evidence from the More Than Brides Alliance Intervention](#), 2023.

- Formation à l'appui de l'application pratique de la recherche : Fondation genevoise pour la formation et la recherche médicales : [*Courses on sexual and reproductive health and research.*](#)